RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

FÉDÉRATION NATIONALE DES ARTS DE LA RUE

FÉDÉRATION NATIONALE DES ARTS DE LA RUE

© Caroline Taz

Table des matières

Rapport moral par les co-président•e•s 3
01 Les missions de la Fédé Nationale des Arts de la Rue 4
02 État des troupes / Adhésions 6
03 Organisation interne 7
04 Les Actions 10
05 Les chantiers thématiques 12
06 Communication / Visibilité 20
07 Relations avec les responsables politiques et liens avec nos partenaires ... 23

Rapport moral
par les co-président•e•s

Sept mois après la dernière Assemblée Générale et la Manifestive à Aurillac, la mobilisation de nos forces vives n'a pas décrue. Ces sept derniers mois ont été consacré à de nombreux chantiers thématiques, parmi lesquels : la rédaction d'un plan de relance et de revitalisation des arts de la rue, les conditions de reprise de nos activités dans un espace public digne de ce nom, un audit des fédérations régionales, l'égalité Femmes/Hommes... Ce rapport d'activités vous en donne les détails. Le GT Covid est toujours très actif afin d'accompagner nos adhérent•e•s toujours confronté•e•s à des annulations, des reports, des décrets sans cesse actualisés. Même si « la visio » favorise nos échanges nationaux et interrégionaux, rien de tel que ces moments de réunions, en vrai, et ces moments d'émulations comme l'a été notre dernière Université Buissonnière. On en redemande ! Aussi, nous gardons le cap et entretenons des relations étroites avec le Ministère de la Culture et la DGCA sur tous ces sujets. Nous continuons notre dialogue et assurons notre présence avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs militants. Fort de près de cinq cent adhérent•e•s, dont 60 % de structures « publiques », nous pouvons aujourd'hui prétendre à la représentativité de notre secteur dans les instances paritaires et ainsi mieux peser pour défendre les spécificités des arts de la rue.

Le conseil d'administration renouvelé en septembre dernier a expérimenté un nouveau mode de gouvernance partagée, non sans écueils, mais ce fonctionnement doit persévérer pour trouver ses marques. Il en va de la vitalité de notre fédération, car comment adapter nos engagements bénévoles à nos vies professionnelles trépidantes. Notre force tient à notre nombre et notre diversité. La Fédération est ce que nous faisons ensemble. Elle est qui nous sommes ensemble, elle est NOUS, en mouvement.

Saluons d'ailleurs le travail de nos deux salariées qui mettent de l'huile dans nos rouages et apportent un appui précieux dans l'organisation de nos actions.
Financièrement, il nous reste importe de maintenir un équilibre: la rémunération de nos coordinatrices à la hauteur du travail qu'elles fournissent et nos charges courantes au regard des recettes liées à la notre convention DGCA et le produit des adhésions.
Nous sommes convaincus que la libre expression artistique dans l'espace public doit être préservée. Elle est le signe de notre humanité vivante et accueillante.

Si l'argent est le nerf de la guerre, puissent les arts et la culture être le muscle de la paix.

L'art est public, vive l'art est public !

01

Les missions de la Fédé Nationale des Arts de la Rue

Objet de l'association

Créée en 1997, la Fédération s'est donnée pour objet de fédérer le secteur professionnel des Arts de la Rue, ses employeur.euse.s et ses acteur.ice.s divers•es de faire circuler des idées, de promouvoir et de défendre une éthique et des intérêts communs, de prendre position dans des domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux Arts de la Rue, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, par l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'Espace Public.
L'association a toute compétence pour négocier des conventions et accords collectifs. L'association adhère à l'universalité des valeurs de liberté et de tolérance, dans le respect des droits culturels. Elle se reconnaît dans les problématiques de l'intérêt général et de l'économie solidaire.
La Fédération Nationale des Arts de la Rue est la seule organisation qui regroupe les différents acteurs qui œuvrent dans ce domaine particulier : lieux (labels CNAREP, fabriques...), festivals, compagnies, bureaux de production...
La Fédération Nationale des Arts de la Rue est cofondatrice et membre de l'UFISC et membre du Collectif des Associations Citoyennes. La Fédération est membre fondateur de l'International Federation of Arts in Public Spaces –IFAPS- elle siège au conseil d'administration de la FAI-AR, au conseil d'orientation d'ARTCENA, à l'Observatoire de la liberté de création et est présente à l'Observatoire des politiques culturelles.

Missions et objectifs

La Fédération œuvre à la consolidation et au développement des arts de la rue sur quatre axes directeurs :
> leur reconnaissance professionnelle et artistique
> le développement de ses financements, de ses équipes et de ses outils
> l'ouverture et le dialogue avec l'ensemble des acteurs artistiques et culturels
> la représentation de ses employeurs adhérents « structure » dans les instances de négociations paritaires et organismes professionnels, depuis décembre 2021.

La Fédération en bref

> 475 adhérent.e.s en 2021 : 284 structures et 191 individuel.le.s – Compagnies, festivals, CNAREP, lieux de fabriques, collectivités territoriales, amateur.rice.s, passionné.e.s des expressions artistiques en Espace Public.
> 11 Fédérations Régionales.
> Des idées en ébullition, du troc d'informations, des débats passionnés mais aussi de l'entraide et du compagnonnage.
> Une réflexion collective autour des outils et moyens pour développer nos pra-tiques
> La défense des valeurs liées à nos pratiques : la gratuité, les libertés d'expression, de création et de circulation dans l'Espace Public.
> Une force de propositions et de négociations auprès de l'État et des collectivités territoriales au niveau national et international.

Des combats menés et gagnés
> 2005-2007 : Le temps des Arts de la Rue
Mise en place des Centres nationaux des Arts de la Rue, de l'aide « Écrire pour la rue », ainsi que d'autres aides favorables aux compagnies.

> 2011-2012 : Campagne l'Art est public !
Avec plus de 500 signatures d'élu.e.s en soutien d'une politique culturelle ré-inventée.

> 2015 : Loi NOTRe
L'inscription des droits culturels dans la Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République.

> 2016 : Loi LCAP
Inscription dans la loi LCAP (Liberté de Création, Architecture et Patrimoine) du 1% travaux publics pour l'action artistique dans l'Espace Public.

> 2019 : Un siège au CNPS
La nomination au Conseil National des Professions du Spectacle (CNPS), en sa qualité d'organisation professionnelle d'employeurs représentante du secteur. L'impulsion des schémas d'orientation pour les Arts en Espace Public (SODAREP) sur plusieurs territoires.

> 2021 : La FNAR, nouvelle organisation professionnelle d'employeurs
Le 13 décembre 2021, le Ministère du Travail a reconnu la Fédération Nationale des Arts de la Rue légitime à représenter les Structures Employeuses adhérentes au sein des Réunions Paritaires relevant du champ du spectacle vivant public.

02

État des troupes / Adhésions

Avec **475 adhérent.e.s (284 structures employeuses et 191 adhésions individuelles) en 2021, les fédéré•e•s sont en hausse par rapport à 2020 (432 adhérent.e.s)**. Cette hausse (+43 structures et autant d'individu•e•s) est à mettre en lumière au regard de la reprise d'activités, du besoin de faire voix commune pour la défense de nos droits et des valeurs des Arts de la Rue.

Depuis 2017, il est possible de réaliser une adhésion en ligne via la plateforme HelloAsso. Ce système facilitateur est de plus en plus utilisé puisque 290 adhérent•e•s l'ont utilisé en 2021 contre 275 en 2020.

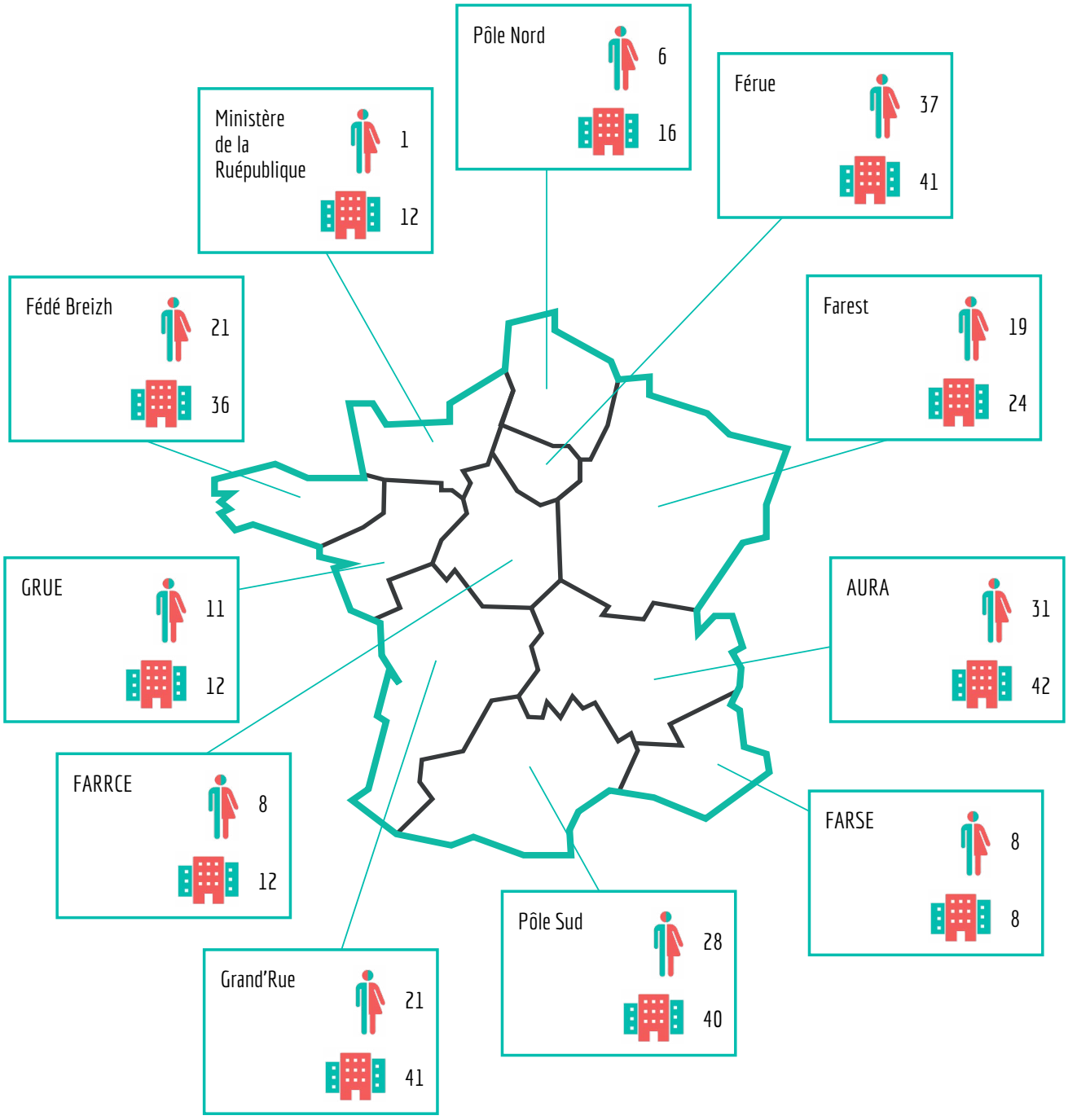

Évolution chiffrée du nombre d'adhérent·e·s depuis 2007

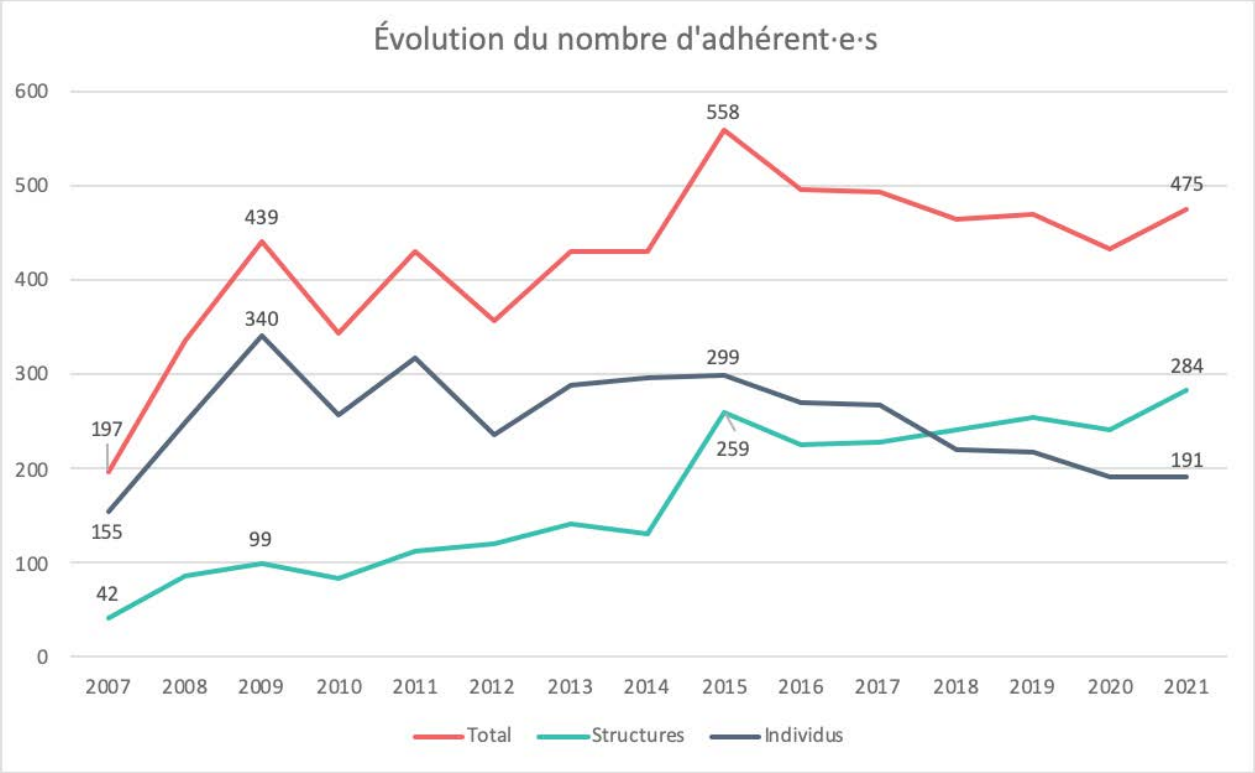

	Total	Structures	Individus
2007	197	42	155
2008	335	87	248
2009	439	99	340
2010	342	85	257
2011	429	112	317
2012	356	121	235
2013	430	141	289
2014	429	132	297
2015	558	259	299
2016	495	226	269
2017	494	228	266
2018	463	242	221
2019	470	253	217
2020	432	241	191
2021	475	284	191

03
Organisation interne

Ressources humaines

La Fédération est constituée d'une équipe salariée de deux personnes en CDI temps plein :
> une coordinatrice en charge de l'animation de réseau et de la communication
> une coordinatrice en charge des relations institutionnelles et de l'administration

En mars 2021, Nina Léger et Fanny Morvan sont parties vers de nouveaux horizons professionnels, passant ainsi le relai à Clémentine Maniguet et Anaïs Mourot. La nouvelle coordination ayant pris ses fonctions en juin, Floriane Gaber a brillamment assuré les trois mois de vacance de poste permettant à la Fédération de traiter les urgences de son fonctionnement courant.

Ce nouveau recrutement a permis la révision des conditions salariales. Contrairement aux précédentes coordinations, Clémentine et Anaïs sont rémunérées à salaire égal. Une décision qui impacte les finances de la Fédé mais qui participe à une réflexion sur l'horizontalité et l'aplanissement de la hiérarchie venant reconnaître l'implication des salariées, la charge de travail importante et l'augmentation du coût de la vie.

Maison des Réseaux et Mutualisation

• Les locaux partagés

La Fédération Nationale poursuit un partage de bureaux avec la FéRue et une mutualisation, avec certaines structures adhérentes de l'UFISC, des salles de réunions, de la cuisine, du photocopieur, du réseau informatique, de la documentation et de la veille administrative et sociale.
Après avoir abandonné le projet de rénovation et d'agrandissement des locaux, le conseil de gestion de la Maison des Réseaux renoue le dialogue avec Paris Habitat et retrouve un espoir suffisant pour projeter sur les 3 ans à venir :

- la rénovation des locaux
- l'agrandissement des locaux (1er étage et agrandissement du 2ème)
- l'installation de la fibre internet

• Le bureau

La FNAR et la FéRue (Fédération des Arts de la Rue en Île-de-France) partagent le même bureau et paient un loyer au prorata de la surface et du nombre d'occupant•e•s. Depuis toujours, le coût du loyer était réparti de 33% à charge pour la FéRue et de 67% pour la FNAR.
2021 ayant vu s'agrandir l'équipe de la FéRue (2 salariées et une stagiaire), la quote-part du loyer a donc été révisée : la FNAR et la FéRue se partagent désormais les frais de location du bureau à 50%.

Afin de pouvoir faire une place à la nouvelle équipe de la FéRue, la FNAR a entrepris un tri important de ses archives au mois de décembre. Outre les quelques mètres carrés gagnés, cette plongée dans l'Histoire de la Fédé a surtout offert aux bénévoles présent•e•s de faire acte de transmission, et de formuler le besoin de va-loriser cette mémoire. Une nouvelle occasion pour nous de sonner l'urgence de la création d'un pôle de documentation et d'archives spécifique aux Arts de la Rue.

La vie associative

La Fédération fonctionne grâce à l'articulation de différentes instances :

› L'Assemblée Générale (AG)

L'Assemblée Générale regroupe l'ensemble des adhérent•e•s et a pour missions principales de voter l'orientation du projet de l'année à venir, valider les rapports d'activités et bilan de l'année précédente, et d'élire ses représentant•e•s au Conseil d'Administration.
En 2021, deux Assemblées Générales ont eu lieu :

- le 21 juillet au CNAREP l'Abattoir (Chalon-sur-Saône)

La situation de crise et la récente prise de poste des deux coordinatrices n'ont pas permis de réunir le quorum nécessaire au bon déroulement des élections.
Cependant, la FNAR a profité de sa présence sur Chalon dans la Rue pour ouvrir le débat sur les contraintes sécuritaires qui pèsent sur les Festivals, en présence des adhérent•e•s et de Fréderic Remy (directeur du festival d'Aurillac), Frédéric Sé-rager (adjoint chargé de la vie culturelle à la Ville d'Aurillac), Vincent Fournier (Di-recteur du Cabinet du Maire d'Aurillac), Pierre Dufforeau (co-directeur du festival de Chalon dans la Rue).

- le 18 août à l'auditorium Pierre Mendès (Aurillac)

Suite à l'annulation d'une version économe et entièrement adressée aux professionnels du Festival d'Aurillac, sous contrainte préfectorale, il a été décidé de coupler la reconduction d'AG avec une Grande Manifestive (rf Les Actions, p.12).
Nous avons pu continuer lors de l'AG le débat sur les contraintes sécuritaires en présence de Pierre Mathonier (Maire d'Aurillac) et de Frédéric Rémy (Directeur du Festival) et élire nos 21 nouveaux administrateurs•rices au prorata du nombre d'adhérent•e•s dans chacun de nos collèges autrement soit :

> 9 administrateurs•rices issu•e•s du collège « individu•e•s »
> 12 administrateurs•rices issu•e•s du collège « structures employeuses »

› le Conseil d'Administration (CA)

Le CA valide les grands axes d'orientation de la Fédération.
En plus de ses membres élu•e•s comme administrateurs•rices bénévoles, le Conseil d'Administration compte également 11 délégué•e•s régionaux. Ces dernier•e•s sont élu•e•s au sein de chacune de leur Fédération Régionale afin de garantir et de faciliter la circulation des informations entre la FNAR et les régions et vice-versa.
Administrateurs•rices et délégué•e•s régionaux ont un pouvoir de vote, mais seul•e•s les administrateurs•rices ont la possibilité de donner procuration.
En 2021, nous comptons un total de 9 réunions du Conseil d'Administration dont 7 en visio et 2 en hybride (visio/présentiel).

› Le Bureau

Le Bureau met en œuvre les décisions votées en Conseil d'Administration.
L'élection du nouveau Bureau eut lieu lors du Conseil d'Administration du 21 sep-tembre.
Pour la première fois dans l'Histoire de la FNAR, il a été voté une co-présidence au nombre de quatre : deux représentant le collège employeur, deux pour le collège individuel, auquel s'adjoint l'élection d'un délégué national mandaté pour représenter le collège employeur au nom de la FNAR dans les instances paritaires.
Désormais composé de 8 membres bénévoles, le Bureau se partage (entres autres) la charge des relations institutionnelles, le traitement des urgences en lien avec les actualités, la communication avec les adhérent•e•s, l'élaboration des budgets et le suivi des salariées.

› Mise en place d'une co-présidence – Bilan et perspectives

Ce premier court mandat (6 mois) a permis à nos 4 co-président•e•s de prendre la dimension du rôle et des missions attenantes. Passée l'étape de la découverte, l'équipe se sent aujourd'hui plus outillée pour faire vivre et développer le projet de la Fédé.
Ils et elles se sont réparti•e•s le suivi des dossiers selon leurs appétences, se partageant ainsi une charge de travail bénévole importante.
La passation reste un objet de travail à part entière ; la co-présidence sortante propose de solliciter un Diagnostic Local d'Accompagnement (DLA) pour accompagner la mise en place de cette gouvernance partagée dans le temps, ainsi que la création d'un groupe de travail dédié.

Financements

Subventions

La DGCA – Direction Générale de la Création Artistique est l'unique subvention de la FNAR. Celle-ci s'élève à 100 000€/an. Depuis 2019, la Fédération ne bénéficie plus d'un conventionnement triennal mais d'une reconduction de cette subvention par un avenant annuel.

Les ressources propres

Par ailleurs, la Fédération génère des ressources propres par les cotisations des adhérent•e•s, et diverses ventes (goodies). Même si contrainte par la mise en place de nombreux dispositifs sécuritaires et sanitaires, la reprise des Festivals et évènement ont permis une augmentation des ventes (comparé à 2020).

En 2021, la Fédération ajoute à son catalogue de goodies :
- un t-shirt « l'Art est Public » fond noir, cintrée et col V
- un tote-bag « l'Art est Public »
- un décapsuleur « l'Art est Public »

04

Les Actions

Référent•e•s : Pascal Le Guennec puis Loredana Lanciano

Membres : Serge Calvier, Yano Benay, Chtou, Antoine le Menestrel, Alain François, Elodie Villatte.

Afin permettent aux Arts de la Rue de retrouver de la visibilité, des espaces de jeu, un public, tout en respectant les contraintes sécuritaires et sanitaires régulièrement changeantes, le GT - Groupe de Travail « Action » est né en 2020. En 2021, le groupe est resté actif et initiateur d'actions nouvelles et fédératrices.

19 JANVIER - APPEL UNITAIRE POUR LES VŒUX DE LA FÉDÉ

Suite à la prise de position du Conseil d'État, ce deuxième appel avait pour but de réaffirmer la liberté d'expression comme une liberté fondamentale au même titre que le droit à la santé. Afin d'harmoniser les décisions en matière de « rasemblement dans l'Espace Public », l'Appel du 19 janvier a œuvré à la création de temps de concertation permettant d'ouvrir le dialogue entre

- Les acteur•rice•s culturel•le•s et les organisations professionnelles.
- Chaque département, préfecture, élu•e local•e, …

20 MARS - LE PRINTEMPS SERA SHOW !

Servant les mêmes objectifs que l'Appel du 19 janvier, le Printemps sera Show ! a produit un communiqué duquel nous avons extrait ci-dessous les revendications majeures :

« De l'air ! de l'air ! de l'air ! Aérons l'espace public ! »
« Nous ne voulons plus vivre en pandémie, nous voulons faire Humanité. »
« Nous voulons être accompagnés mais pas interdits »
« La distanciation physique, oui. La distanciation sociale, non ! »

© Ouest France

18 AOÛT - LA GRANDE MANIFESTIVE

Alors que des Festivals d'envergure ont été autorisés à ouvrir leurs programmations en salle à des publics confinés, le Festival d'Aurillac a été empêché par exigences préfectorales « pour des raisons liées au maintien de la sécurité et de l'ordre pu-blic, renforcées par une situation sanitaire de nouveau préoccupante » (rf communiqué du 11 août).

© Vincent Muteau

Dès lors, artistes, habitant•e•s, fédéré•e•s et plus encore ont répondu à l'Appel de Saint Amand puis à celui de la Fédération pour se retrouver sur Aurillac, défiler et éclabousser les rues d'expressions artistiques, de fête, d'émotions partagées et défendre, une nouvelle fois, nos droits fondamentaux.

La Grande Manifestive a réuni près de 1 500 personnes, en plein mois d'août, à Aurillac.
Elle s'est organisée 10 jours avant l'évènement et a été financée grâce à la mise en place d'un appel aux dons qui a permis à la Fédération de prendre en charge

- Les caterings sur 2 jours pour les artistes bénévoles présent•e•s
- Le déplacement et la maintenance de la Marianne de Fer et d'Osier (Paris-Aurillac-Paris, A/R)
- La communication
- Les défraiements de l'équipe organisatrice

© Dominique Jouxtel

05

Les chantiers thématiques

Afin de faciliter l'organisation des différents chantiers, la Fédération travaille par commissions thématiques (également appelés « Groupes de Travail »). Tous les adhérent•e•s et non-adhérent•e•s qui le souhaitent peuvent participer aux travaux.
Chaque commission désigne un•e référent.e. parmi des administrateur•rice•s élu•e•s afin qu'ils et elles puissent témoigner de points d'étapes lors des différents Conseils d'Administration. En 2021, on recense les commissions suivantes :

Chantiers nationaux

GT « COVID »

Référente : Thérèse Toustou
Membres : Delphine Hummel, Lucie Chesnais, Marie-Irma Kramer, Guillemette Ferrié, Mathilde Wahl, Yano Benay, Bernadette Baratier, Loredana Lanciano, Laetitia Lafforgue, David Cherpin, Axel Goepfer, Fanny Guihard, Lucile André, Jean-Luc Prevost, Serge Calvier, Therese Toustou, Jerome Come, Marie Maguet, Voel Mar-tin, Manon Dumont, Elodie Villatte, Luce Lafaurie.

Si ce chantier n'était pas prévu dans la feuille de route de la Fédération Nationale, il mobilise encore beaucoup de temps et de bénévoles ceci afin de pouvoir s'assurer de la mise à jour de la Boite à Outils « COVID 19 » au fur et à mesure qu'évoluent les contraintes sanitaires.

Largement consultés et appréciés (au-delà des Arts de la Rue), les outils produits par la commission sont conçus pour être facilement compréhensibles du tout un chacun.
Aussi, le site de la Fédération laisse la possibilité de télécharger :

› **Les fiches pratiques**

Elles traitent des thématiques telles que : les droits des salarié•e•s, l'activité partielle, l'année blanche, le fond de solidarité, le FUSV...

› **Les arbres décisionnels**

Ils ont pour objectif de faciliter la prise de décision des organisateurs•rices et des compagnies quant au maintien de leurs évènements dans l'Espace Public.

› **La boîte à outils**

Elle se compose d'une fiche explicative sur le Document Unique, un modèle d'attestation d'annulation et des pistes de protocoles pouvant permettre la diffusion d'évènements artistiques dans l'Espace Public.

› **Les permanences juridiques**

Ouvertes à toustes, ces permanences permettent au plus grand nombre de poser des questions pratiques et d'obtenir des réponses sur mesure, ou à défaut, d'être redirigés vers d'autres sachants.
En 2021, il y a eu 1 permanence juridique, et 2 rencontres buisonnières : « liberté et citoyenneté » le 08/01 et « transition écologique » le 03/06.

GT « GT ESPACES PUBLICS / LIBERTÉS SOUS CONTRAINTES »

Référent•e•s : Yano Benay et Marie Maguet
Membres : Bruno de Beaufort, Thérèse Toustou, Serge Calvier, Loredana Lanciano, Camille Faucherre, Elodie Villatte, Stéphane Detrain, Alain François, Ludovic Marechet, Nadine Guinefoleau, Emilie Petit-Etienne, Eleonore Rouland, Anouk Ferré, Karine Abel, Mathilde Bonhomme, Audrey Campourcy, Judith Pavard, Maëlle Prévôt, Julie Bernard, Charlène Helleboid, Fanny Guihard, Hugues Chevalier, Charlotte, Michele, David, Céline Cailleau, Julie.

Créé fin 2021, ce nouveau groupe de travail s'est construit comme une branche du GT-Covid (la liste mail est la même). Dominique Buffin et Henri-Michel Comet ont été sollicités dans ce cadre afin qu'un dialogue puisse être établi entre les services de l'État et la Fédération afin d'anticiper les conditions de reprise pour la saison 2022.

GT « OPPP - OBSERVATION PARTICIPATIVE PARTAGÉE PERMANENTE »

Missionnées : Bernadette Baratier et Laurence Cassaignard (Les Conversations Utopiques).

Dans le cadre de sa subvention DGCA, la Fédération a pour mission de mener une OPPP.
Pour construire et valoriser ces enquêtes, la FNAR fait appel :

- aux Conversations Utopiques pour la rédaction et l'aide au remplissage des questionnaires, la relance des adhérents du collège « structure employeuse », l'implémentation de l'outil et la traduction des données.
- à l'ICOOP pour avoir accès à l'outil de gestion statistiques (GIMIC).

En 2021, une nouvelle OPPP est lancée (publication prévue pour 2022).
Son questionnaire prend l'année 2020 en référence, ce qui permettra d'éditer un document comparatif entre les résultats 2019 (avant la crise pandémique), et les résultats 2020 (début de la crise pandémique).

Même si ces observations se limitent à nos adhérent•e•s, ces enquêtes sont essentielles pour s'outiller afin de se forger une connaissance précise de notre secteur.

GT « REPRÉSENTATIVITÉ »

Référent : Serge Calvier.
Membres : Bernadette Baratier, Thérèse Toustou, Judith Pavard.

Après 8 ans à travailler pour la pleine reconnaissance de notre compétence à lire, comprendre, soutenir et défendre la création dans l'Espace Public, nous entrons aux conseils paritaires du spectacle vivant public avec, dans nos rangs, 9,9% des adhérents employeurs et 3,3% de la masse salariale, affiliés à la CCNEAC.

Ce Groupe de Travail a pour objectif de se saisir des taches et enjeux de ces nouvelles activités : intégration des comités de pilotage au sein des COREPS, participation aux différentes instances paritaires, négociation des grilles salariales, défense des spécificités liées à nos pratiques, étude de la CCNEAC pour faire apparaître et prendre en compte nos spécificités de pratiques professionnelles hors les murs, …

La représentativité de la Fédération ayant été annoncée en toute fin d'année, le Groupe de Travail espère être rejoint par de nombreux•ses adhérent•e•s pour croiser un maximum d'expériences, de points de vue, et faire face collectivement aux tâches de cette nouvelle aventure.

GT « PLAN DE DÉVELOPPEMENT / RELANCE POUR LES ARTS DE LA RUE »

Référent : Serge Calvier.
Membres : Bruno de Beaufort, Philippe Violanti, Stéphane Sellier, Thérèse Toustou, Alain François, Brigitte Burdin, Yano Benay, Laetitia Lafforgue, Jean-Luc Prévost, Guillaume Lorent, Loredana Lanciano, Judith Pavard, Delphine Hummel.

Cette commission s'est créée en décembre, suite à un rendez-vous avec le directeur de la création artistique (DGCA). Lors de ce rendez-vous, Christopher Miles a demandé à notre Fédération de lui faire des propositions pour le développement du secteur des Arts de la Rue, inventif et argumenté, afin de l'étudier avant le vote du PLF – Plan de Financement 2023.

Artistes, directeurs de CNAREP, de compagnie, de festival, programmateur, administratrice, chargée de diffusion, salariées de la FNAR se sont réuni•e•s chaque semaine pour débattre et trouver un consensus sur les attentes des Arts de la Rue en matière de soutien, de coopération, de structuration, de relance et de développement.
Ce GT a permis à chaque fédéré•e -ancien•ne ou nouveau•elle- de mettre en perspective son expérience de professionnel•le de la culture, de partager l'analyse des dispositifs existants et de co-écrire un projet d'avenir en faveur de la reconnais-sance et de l'épanouissement de la création dans l'Espace Public.

GT « LA PART DU LIEN CULTUREL »

Référent : Jean-Luc Prevost
Membres : Charlène Helleboid, Serge Calvier, Hugues Chevalier, Yano Benay, Judith Pavard

Édité en 2020, le livret « Bâtisseurs de cités, tisseurs de liens » ne demande désormais qu'à être connu ! Connu sous le nom de « 1% travaux publics », ce dispositif répond désormais au titre de « La Part du Lien Culturel », jugé plus juste dans ce qu'il révèle de nos aspirations.

En 2021, deux évènements ont servi à sa promotion :

› **23 et 24 septembre :** les Rencontres Inter-Mondiales (RIM) des nouvelles manières de faire en architecture•s et urbanisme•s – Rennes (35)

Aux côtés des nombreux autres organisateurs (Territoires, Cuesta, Hôtel Pasteur, le Fourneau, le pOlau) et partenaires (l'Audiar, l'ENSAB, la Maeb, les Champs Libres, …) la FNAR a pu profiter des RIM pour s'adresser aux bâtisseurs de cités afin de leur rappeler que la Part du lien Culturel « considère l'Art comme la farine plutôt que la cerise sur le gâteau » .
Vidéo – Retour sur les RIM 2021

› **8 décembre :** sortie officielle organisée par la FéRue - Paris (75)

La FNAR encourage chaque Fédération Régionale à devenir émissaire du dispositif et à en faire la promotion auprès des collectivités, mais aussi des bailleurs, urbanistes, architectes, institutions, …

C'est au Pavillon de l'Arsenal que la FéRue a choisi d'organiser la sortie officielle du livret. Entre lectures théâtralisées, remontées de terrain sur les expérimentations en cours, table-ronde et questions-réponses, la soirée a prouvé un intérêt profond et partagé des personnes présentes sur le dispositif. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.
Les intervenant•e•s lors de cette soirée étaient Guillemette Ferrié-Rey, Judith Frydman, So-lène Champroy, Christine Milleron, Nathalie Veuillet et Marc Villarubias pour leurs prises de parole. Les binômes artistes et invité•es autour des tables rondes : Mark Etc & Claude Dufrenoy, Edwine Fournier & Bruno David, Nathalie Veuillet & Marc Villarubias.

Facilitation graphique par Sophie RAYNAL / Prête moi tes yeux

• Vidéo – Retour sur la sortie de la Part du Lien Culturel (IDF)

Chantiers inter-régionaux

COPIL « UNIVERSITÉ BUISSONNIÈRE » (UB)

Référente : Élise Robert-loudette
Membres : Fanny Berard, Alaia Berhonde, Bernadette Baratier, Thérèse Toustou, Yano Benay, Serge Calvier, Laetitia Lafforgue, Loredana Lanciano

Chaque année, la construction de l'UB se partage entre une Fédération Régionale et la FNAR. Cet évènement permet à la profession de se réunir sur 2 à 3 jours pour réfléchir et échanger sur des problématiques inhérentes aux Arts de la Rue.
Afin d'animer ces temps de réflexion, le COPIL sollicite des intervenant•e•s extérieur•e•s au secteur (sociologue, philosophe, anthropologue, urbaniste,…) afin de bénéficier d'un éclairage nouveau et de « déplacer » nos points de vue en prenant de la hauteur sur les sujets abordés.

En 2021, c'est la Fédération Grand'Rue qui s'est portée volontaire pour accueillir et co-construire la 11ème Université Buissonnière les 8, 9 et 10 novembre à Hendaye. Grand'Rue s'est abondamment impliquée dans la réalisation de l'évènement, jusqu'à mobiliser 5 lieux partenaires et 2 co-financeurs (le Conseil Départemental de Nouvelle Aquitaine et la Communauté d'Agglomération du Pays-Basque).

Après 2 ans d'interdiction et d'impossibilité à se projeter, le titre de cette UB s'imposait de lui-même : Quel avenir pour les Arts de la Rue ? Des lendemains qui jouent !

4 axes thématiques ont fait office de colonne vertébrale de l'évènement :

1 – La transmission

Nous avons questionné ici l'acte pédagogique : comment transmettre une pratique artistique et la culture qui s'y rattache ? Faut-il faire appel à l'expérience, ou à l'expertise ?
Nous nous sommes également posé•e•s la question de la mémoire : quand sonne l'heure de la retraite, comment faire œuvre de passation ? Qu'avons-nous à transmettre des Arts de la Rue ? Comment la restriction des espaces publics peut-elle influer sur la transmission ?

2 – La reprise de l'Espace Public

Le débat s'est ouvert sur le constat du dangereux rétrécissement de l'Espace Pu-blic : comment l'art et l'imaginaire peuvent être nos armes pour reconquérir l'es-pace public comme lieu d'expression libre, de circulations multiples, de confronta-tion démocratique ? Quelles stratégies pour y renouer avec le sensible, l'imprévu, le désordonné de la vie ?
La seconde partie du questionnement s'est concentrée sur le pouvoir d'agir des organisateurs•rices : jusqu'où s'adapter ? Comment résister ? S'agit-il de défendre les modèles de diffusion actuels ? Ou de s'autoriser à en rêver de nouveaux ?

3 – La mise en œuvre des droits culturels

Répondre à un avenir, c'est aussi se responsabiliser sur nos « pollutions artis-tiques » présentes : comment accompagner la transition socio-écologique de notre secteur ? Comment faire sa part dans cette course à la transition ?
Dans un autre temps, nous nous sommes questionné•e•s sur la place qui était lais-sée à l'émancipation du citoyen dans nos pratiques : La culture, c'est quoi ? La cul-ture, pour qui ?

4 – L'évolution du politique

Du fait de la mise en place d'une co-présidence au sein de la FNAR mais aussi de l'observation d'une forte appétence des associations à s'emparer de ce modèle de gouvernance, nous nous sommes demandé•e•s : est-ce faire le choix de la coopéra-tion ou de la déresponsabilisation ? Comment accompagner cette mutation ?
Hendaye se situant à la frontière France / Espagne, nous avons voulu interroger l'avenir des territoires transfrontaliers : comment redessiner un « territoire culture » ? Quelle•s répartition•s ? Quelle•s circulation•s ?

L'UB 2021 en chiffre :

166 participant•e•s inscrit•e•s
23 intervenant•e•s
6 ateliers
3 tables-rondes
3 conférences plénières
3 partenaires financiers
2 débats mouvants
2 petits déjeuners thématiques
2 veillées festives
1 exposition

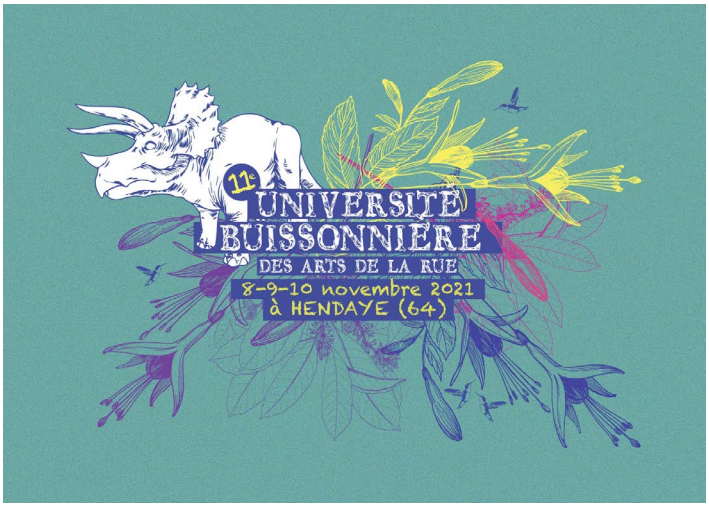

• Le programme complet de l'UB 2021
• Synthèse de l'événement à venir

GROUPE DE TRAVAIL « ÉGALITÉ FEMME/HOMME »

Référente : Judith Pavard
Co-coordination : Charlène Helleboid & Fanny Guihard.
Membres : Camille Cheminet, Guillemette Ferrié-Rey, Nathalie Veuillet, Françoise Guillaumond, David Cappellazzo, Laure Brouillard, Maëlle Prévôt, Judith Pavard, Lætitia Lafforgue.

2020 et 2021, n'ayant pas permis d'organiser de rencontres, la Commission a travaillé sur les sujets de fonds.

Formation « Brisons le plafond de verre lié au genre pour les directions de festivals et de lieux »
En 2021, Philippe Fabre (expert en formation) a rédigé une maquette de formation avec les membres de la commission établie selon les objectifs suivants :

- confirmer, valider et acquérir les compétences et les connaissances pour diriger un établissement ou un festival dédié aux Arts de la Rue
- identifier les démarches et s'approprier les techniques et les attitudes pour présenter et soutenir efficacement leur candidature à ce type structure
- commencer à préparer leur prise de fonction et la mise en œuvre de leur projet.

En 2022, cette maquette sera soumise à l'AFDAS pour une prise en charge de son coût pour les stagiaires.

Forum « Entreprendre dans la culture » - Lyon
À l'invitation de Pôle Emploi, deux représentantes de la commission et de leur fédé-rations (AuRA et FéRue) ont participé à la table-ronde «Égalité Femmes-Hommes : quels dispositifs pour briser le plafond de verre ?». Elles ont pu présenter la com-mission et le projet de formation. Le podcast de cette rencontre est à retrouver ici.

Université Buissonnière des Arts de la Rue - Hendaye
En marge des 4 volets thématiques (rf Université Buissonnière, p.17), la commission a tenu à poser la question de l'avenir des Arts de la Rue en posant celle de l'égalité Femme/Homme à travers la mise en place d'un atelier, et une exposition.
L'atelier a remporté un franc succès (25 participant•e•s dont 10 hommes). Il a permis de remettre en perspective le travail fourni par la commission, tout en questionnant l'intérêt des personnes présentes pour le sujet. Des témoignages alertant ont émergé de cet atelier, confortant ainsi la nécessité de poursuivre le travail engagé.
L'exposition valorisait quant à elle les résultats du dernier comptage (2019) en ce qui concerne l'Égalité Femme/Homme dans les Arts de la Rue.

Ressources Vivantes du Matrimoine Artistique des Arts de la Rue
Porté par la Fédération AURA, ce projet a été déposé en 2021 dans le cadre de l'appel à projet Recherche du Ministère de la Culture. La commission a été sollicité sur la construction du panel de créatrices à interviewer. Aussi, le fond mutualisé a été mobilisé sur ce projet.

Le projet participera à la construction d'un début de fond de ressources et de réflexions pour le Matrimoine des Arts de la Rue et de l'Espace Public.
Il s'agit de filmer une dizaine de créatrices selon une trame d'interviews qui servira de support de réflexions et de matière à analyses scientifiques. Sophie Denave, sociologue envisage de révéler les conditions sociales des possibilités des par-cours professionnels des directrices artistiques dans le champ des Arts de la Rue. Pour sa part, Corinne Luxembourg, géographe analysera le rapport des femmes créatrices à l'espace public. Elle interrogera ce que le rapport genre/espace public fait au rapport espace public/performance artistique.
Les tournages sont prévus pour janvier 2022 aux Ateliers Frappaz de Villeurbanne.

Chantier co-portés par l'UFISC

Outres les participations actives de nos trois délégués élus au sein du CA de l'UFISC (Laetitia LAFFORGUE, Bernadette BARATIER et Serge CALVIER), d'autres administrateurs du CA de la FNAR se sont impliqués dans divers chantiers menés au sein de l'UFISC en collaboration avec d'autres organisations du spectacle vivant de l'économie solidaire :

- Copilotage de la recherche action autour des Droits Culturels,
- AJITER : projet européen mené sur les jeunes et la culture en territoire rural,
- GT SOSO : pour échanger sur les SOLIMA, SODAREP, SODAC, SODAM,etc
- GT RESSOURCES : pour alimenter la plateforme d'information CDAMAC,
- GT TERRITOIRES : échanges sur les politiques régionales et les COREPS,

Et toujours la participation à la Mobilisation et Coopération des Acteurs de la Culture (MCAC) et à Culture en Danger regroupant plus d'une quarantaine de fédérations, réseaux, syndicats ou organisations professionnelles face à la crise du COVID.

POP MIND (5ème édition) – du 5 au 7 octobre à Orléans

POP MIND est un évènement co-organisé par l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) et une trentaine de réseaux d'acteurs du champ culturel et citoyen, dont la Fédération Nationale des Arts de la Rue.
Issue d'un processus de co-construction collective et appuyée sur des partenariats locaux, cette 5ème édition a témoigné de la capacité d'implication d'une multiplicité d'acteurs et d'actrices autour d'un fil rouge fédérateur « Cultures, communs et soli-darités : un nouvel imaginaire pour ranimer nos sociétés ».
Plus de 380 participant•e•s et intervenant•e•s ont ainsi été réuni•e•s pour dévelop-per, sur ces 3 journées, plusieurs thématiques articulées les unes avec les autres : droits et diversité culturels, démocratie, interdépendance des droits, organisation collective et relation au travail, responsabilité écologique, utilité sociale, lutte contre les discriminations… à travers des témoignages et des retours d'expérience issus d'initiatives alternatives, coopératives, solidaires du champ artistique, culturel et citoyen.
Au fil des ans, ces rencontres POP MIND se révèlent être des temps de partage et de mise en commun uniques pour les actrices et acteurs culturel•e•s et artistiques mais aussi au-delà… elles participent activement au développement de dyna-miques collectives transversales fondées sur la coopération, la solidarité et l'envie de faire (mieux) ensemble.
Lors de ces 3 jours, nous avons partagé des ressentis, des expériences et des es-pérances. Parmi ces espoirs, l'ambition d'impulser une véritable dynamique de transformation sociale : « Nous voulons un « après » qui ne ressemble pas à l'avant ».
Dont acte. Faisons le pari de la coopération plutôt que de la compétition. Portons haut la diversité des cultures et des personnes, contre les replis identitaires. Défen-dons l'enjeu démocratique, notamment à travers la reconnaissance du pouvoir d'agir de chacun e, et de nouvelles formes de contributions, de délibération et de décisions citoyennes.

• Déclaration de sortie de Pop Mind 2021

06

Communication / Visibilité

Les listes de diffusion

La Fédération dispose de plusieurs listes de diffusion afin de cibler et d'informer régulièrement sur son actualité.

À ce jour, il existe 2 listes de diffusion :

- La Liste Nationale (gérée par la FNAR) qui inclut les actuels adhérent.e.s mais aussi les anciens.
- La Liste Rue (autonome) qui permet de diffuser les communications de toute personne intéressée par l'actualité des Arts de la Rue.

Fin 2021, le Bureau a l'intention de proposer au CA…
… de ne garder que les adhérents à jour de leur cotisation sur la Liste Nationale à compter de la prochaine Assemblée Générale (printemps 2022).
… de mettre en place une Newsletter mensuelle pour valoriser les actualités du secteur sur le territoire national, tout en faisant une place à un bout d'Histoire des Arts de la Rue
… de réactiver le mail « Cette Semaine à la Fédé » (hebdomadaire) afin de communiquer sur l'infra-Fédé (Rendez-vous officiels, temps fort national, récapitulation des GT de la semaine, …).

Les sites internet

Lancé fin 2019, le nouveau site internet est désormais bien pris en main par les Fédérations Régionales. Il est mis à jour régulièrement. On y retrouve entre autres, les actualités, les ressources, les contacts.
Outre le site de la Fédération Nationale, un autre outil existe. Le site lartestpublic.fr, partagé avec l'UFISC, sur les comptes rendus de manifestations institutionnelles et de rendez-vous avec les élu.e.s.

Les réseaux sociaux

Twitter

La page twitter @Federue continue de trouver son audience (près de 1243 abonné•e•s). Elle est un relai des actualités de la profession et un outil de campagne efficace.

Facebook

La Fédération anime trois pages Facebook :

› Fédération des Arts de la Rue

Plus de 9300 abonné•e•s, soit quasiment 1000 de plus qu'en 2019 !
La page a été visitée par 6 202 personnes et elle a obtenu 854 mentions « j'aime » supplémentaires. On observe une très bonne Couverture puisque 180 780 personnes ont consulté un contenu sur la page ou portant sur la Page. La couverture peut inclure plusieurs vues de nos publications par une seule et même personne [cet indicateur est estimé par Facebook].

› Rue Libre !

6500 abonné•e•s – mais la page n'a pas eu d'activité depuis 2019.

› L'art est public

2276 abonné.e.s soit une augmentation de 200.

Tracts et dépliants

Compte tenu de la situation sanitaire particulière et du caractère incertain des événements, aucun support présentant la fédé n'a été imprimé. Des supports de communication spécifiques (La Grande Manifestive, l'Université Buissonnière) ont cependant été imprimés.

Les communiqués

La Fédération Nationale s'est régulièrement mobilisée cette année encore pour réagir aux contraintes sanitaires. Elle est également intervenue en prenant position sur l'annulation de l'Édition 2021 du Festival d'Aurillac.
Les différents communiqués sont disponibles depuis le site de la Fédération Nationale.

16 juillet 2021

« Aurillac, de la rue à l'impasse »

11 août 2021

« La Grande Manifestive » : la Fédération Nationale des Arts de la Rue appelle à une grande manifestation ce mercredi 18 août pour la défense des libertés dans l'espace public.

En 2021, la Fédération Nationale s'est aussi associée à différentes communications proposées par l'UFISC, dont elle est membre fondatrice, ainsi que par Culture en Danger. La FNAR est ainsi co-signataire des communiqués suivants :

7 Juillet 2021

« Communiqué suite aux répressions de la manifestation musicale des 18 et 19 juin à Redon »

16 février 2021

« La loi séparatisme, un projet anti-associations ! Les responsables associatifs s'inquiètent »

28 juin 2021

« 120e anniversaire de la loi 1901 : avec la loi séparatisme, la majorité lui réserve un cadeau empoisonné »

26 juillet 2021

« La coalition pour les libertés associatives demande au conseil constitutionnel de censurer plusieurs articles du projet de loi « séparatisme » »

15 novembre 2021

« Les arts de la rue : un enjeu de démocratie culturelle », co-signé avec l'association des CNAREP.

07

Relations avec les responsables politiques et liens avec nos partenaires

DGCA – Direction Générale de la Création Artistique

La Fédération Nationale des Arts de la Rue a poursuivi des relations de travail con-certées avec la DGCA à travers plusieurs rendez-vous.

• 19 février 2021 – FNAR, Association des CNAREP, SCC & SYNDEAC
En présence de Sophie Zeller (déléguée Théâtre), Lara Goussebaïle (chargée de mission Cirque, Arts de la Rue, Marionnette), Julien Moreau (juriste).

Ce rendez-vous avait pour objectif de préparer le retour à l'activité dans le spectacle vivant et aussi des Arts de la Rue.
Il a débouché sur la reconnaissance d'une volonté politique de préciser l'activité liée aux Arts dans l'Espace Public dans les textes de loi, et de mettre à la disposition du secteur un préfet médiateur.

• 7 Juin 2021 (visio) - FNAR
En présence de Christopher Miles (Directeur de la Création Artistique) et Patrick Lardy (délégué adjoint au Théâtre).
Ce rendez-vous a été fixé en amont de la « très haute saison », pour rappeler à la DGCA l'urgence de permettre aux Arts de la Rue de bénéficier des dispositifs d'aides exceptionnelles, d'autoriser les déambulations et de prendre en charge les coûts des équipements sécuritaires et sanitaires.

La conclusion a permis à la DGCA d'encourager les Arts de la Rue à se rapprocher des DRAC en confirmant une vigilance de soutien pour les Arts de la Rue et la Marionnette dans l'attribution des aides. La DGCA a également affirmé être enclin à la création de nouveaux CNAREP sous réserve de candidatures solides.

•24 no vembre 2021 (visio) – FNAR & Association des CNAREP
En présence de Christopher Miles (Directeur de la Création Artistique), Sophie Zeller (déléguée Théâtre), Patrick Lardy (délégué adjoint au Théâtre), Lara Goussebaïle (chargée de mission Cirque, Arts de la Rue, Marionnette).
Après un été de reprise d'activités bouleversé par la mise en place du passsanitaire, ce rendez-vous de revoyure a permis de faire le point sur les moyens prévus par la DGCA pour soutenir et relancer la création dans l'Espace Public, particulièrement impactée.

Aides aux Festivals, réforme des aides aux compagnies, édition d'un guide des « bonnes pratiques » à destination des préfets ont été annoncés lors de ce rendez-vous. Christopher Miles a également insisté sur l'importance pour notre secteur de se réinventer en menant une réflexion qui questionne l'évolution des

esthétiques et celle des Espaces Public, en lien avec les services d'inspection.
Il nous propose de faire part de nos premières propositions pour le développement des Arts de la Rue, et nous donne rendez-vous début 2022.

Ministère de la Culture

Du fait de la situation de crise, plusieurs rendez-vous nous ont été accordés par le Ministère de la Culture en la personne de Roselyne Bachelot, souvent accompagnée par M Bruno Le Maire (Ministre de l'économie et des finances) et M Alain Griset (Ministre des petites et moyennes entreprises).
Intersectoriels et majoritairement en visio, ces rendez-vous étaient davantage facilitateurs d'annonces et d'explication en ce qui concerne la mise en place (ou le retrait) des dispositifs exceptionnels, plutôt que propice aux échanges.
Premier Ministre
Une intervention auprès de Matignon à propos des fameux décrets décidant des contraintes sanitaires nous permis même d'obtenir pendant 12 jours l'insertion suivante dans l'article 3 du décret du 07/06/2021, autorisant:
« 10° Les manifestations artistiques, et leur préparation, se déroulant dans l'espace public et accueillant un public en déambulation ou debout dans le respect des jauges définies par le pré-fet de département en fonction des circonstances locales. »

Asso des CNAREP

Suite à l'AG élective 2021, 2 CNAREP ont rejoint notre Conseil d'Administration : Sur le Pont et l'Abattoir. Le regard des représentant•e•s des CNAREP sur le projet de la Fédé est aussi important que celui de n'importe quel professionnel du secteur.
Cependant, pour avancer de façon cohérente dans la défense et la promotion des Arts de la Rue, il a été décidé la mise en place d'un rendez-vous mensuel entre Anne Maguet (coordinatrice de l'Association des CNAREP) et les coordinatrices de la FNAR.
Ce premier temps rituel eu lieu en décembre à la suite d'une réunion commune avec le DGCA.

ARTCENA

Délégation élue : Bruno Brisson (titulaire), Judith Pavard (suppléante), Camille Faucherre (suppléant).

Le 26 novembre, la délégation de la Fédération rencontrait Gwénola David (directrice d'ARTCENA) afin de partager son étonnement du peu de place des Arts de la Rue dans les ressources Artcena et de l'urgence de construire une relation de tra-vail franche et productive.
Cette rencontre a permis une ouverture sur davantage de collaboration comme, par exemples :

- la mutualisation de nos fiches pratiques
- un lien des archives Artcena « Arts de la Rue » vers notre Newsletter mensuelle
- l'animation des ateliers spécifiques aux Arts de la Rue
- la conception d'une formation à destination des Scènes Nationales

(ex. Comment accueillir un spectacle dans l'espace public ?)

FAI-AR

Délégation élue : Maëva Longvert (titulaire) et Brigitte Burdin (suppléante).

Réunis le 19 octobre dernier, les membres du Conseil d'Administration de la FAI-AR (dont la FNAR) ont approuvé la mise en place du dispositif DIP – Dispositif d'Insertion Professionnelle afin que les étudiant•e•s (promotions 20 et 21) puissent pallier à l'impossibilité de présenter leurs travaux à un public professionnel en s'associant à un CNAREP, et en bénéficiant d'un soutien financier d'un montant égal de la FAI AR et du CNAREP. Ce dispositif pourrait être reconduit pour la promotion 21-22.

L'Observatoire de la liberté de création

Délégation élue : Laetitia Lafforgue puis Jean-Luc Prevost (titulaire) et Judith Pavard (suppléante).

Créé en 2002 au sein de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), il a pour objet de lutter contre la censure. Il réunit des ligueurs et des non-ligueurs, des artistes, des auteur•rice•s, des cinéastes, des éditeur•rice•s, des producteur•rice•s, des diffuseurs, des fonctionnaires de la culture, des historien•ne•s, des philosophes, des individus et des structures.
La Fédération Nationale des Arts de la Rue en est membre depuis 2014 dans l'objectif de contribuer à ce combat et de porter les problématiques plus spécifiques à la création en Espace Public.
En 2021, de nombreux sujets tels que la Cancel culture ou le wokisme ont été abordés. Dans les sujets d'actualité marquants tels que l'affaire Claude Lévêque, Jean-Pierre Baro ou bien encore Anna von Hausswolff des débats vifs et passionnés se sont déroulés, le plus souvent par visio.

C'est Laetitia Lafforgue qui suivait les travaux de l'Observatoire depuis 2014. Elle a cédé la place à Jean-Luc Prévost en fin d'année, avec pour suppléante Judith Pavard.